

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

**PROCES-VERBAL DE LA CEREMONIE D'INSTALLATION
DES AUTORITES COMMUNALES DU JEUDI 9 JUIN 2016**

ORDRE DU JOUR

1. Sonnerie des cloches
2. Accueil par M. le Syndic Philippe Guillemain
3. Invocation et prière par Mme la Pasteure Corinne Mariani-Méan
4. Opérations légales sous la Présidence de Mme la Préfète Andrea Arn
 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance
 - Désignation de deux scrutateurs de séance
 - Assermentation des membres du Conseil
 - Assermentation des membres de la Municipalité
 - Assermentation du Syndic
 - Election du Président du Conseil
 - Election de la secrétaire du Conseil
5. Opérations légales sous la présidence du nouveau Président
 - Election du vice-Président
 - Election des scrutateurs
 - Election des scrutateurs-suppléants
 - Election de la commission de gestion
 - Election de la commission des finances
 - Election des membres de la commission communale de recours en manière d'impôts communaux
 - Election des membres de la commission d'urbanisme
 - Election des membres de la commission des pétitions
6. Nomination d'un délégué à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)
7. Nomination d'une commission ad hoc devant rapporter sur le préavis
 - "Autorisation générale de plaider"
 - "Autorisation d'aliénations et acquisitions"

4. OPERATIONS SOUS LA DIRECTION DE LA PREFETE

Madame Anne Guillin fonctionne comme secrétaire provisoire. Madame Mégane Jermini et Monsieur Georges Durand comme scrutateurs provisoires.

Il est procédé à l'appel : 47 membres présents.

Membres excusés : Madame Christel Born-Détraz, Monsieur Basile Aeberhard.

Membre absent : Madame Pascale Gigon.

Installation du Conseil

Madame la Préfète donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens élus. A l'appel de son nom, chaque conseiller présent solennise la promesse. Il est de ce fait installé membre du Conseil communal pour entrer en fonction le 1er juillet 2016.

Installation de la Municipalité

Madame la Préfète s'est assurée qu'il n'y a entre les élus aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la LC.

Madame Elisabeth Morerod, Messieurs Yves Borremans, Jean-Charles Détraz, Frédéric Gabriel, Philippe Guillemain solennisent la promesse et donc installés

A l'appel de son nom, le Syndic solennise la promesse. Il est de ce fait installé pour entrer en fonction le 1er juillet 2016.

Nomination du Président et du secrétaire du Conseil

Le Conseil accepte l'élection tacite; Monsieur Philippe Frey est élu Président du Conseil pour un année.

Nomination du secrétaire du Conseil

Le Conseil accepte l'élection tacite; Madame Anne Guillin est élue secrétaire du Conseil pour la durée de la législature.

Il est constaté qu'il n'existe pas de degré de parenté prohibé selon l'article 12 de la LC entre le Président et la secrétaire.

5. OPERATIONS SOUS LA DIRECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL

Election du vice-Président

Le Conseil accepte l'élection tacite; Madame Alessandra Ducret est élue.

Election des scrutateurs

Le Conseil accepte l'élection tacite; Madame Jehane Michel-Guillin et Monsieur Georges Durand sont élus.

Election des scrutateurs suppléants

Le Conseil accepte l'élection tacite; Messieurs Charles Capré et Kevin Mathey sont élus.

Election de la commission de gestion

Se présentent : Mesdames Isabelle David Schmidt, Alessandra Ducret, Anouchka Favre Domenech, Mégane Jermini, Sabine Navarro Correa. Messieurs Michel Borboen, Antoine Galland.

Le Conseil accepte l'élection tacite, les membres sont élus.

Election de la commission des finances

Se présentent : Mesdames Anne-France Bischoff, Laurence Derungs, Patricia Klemke Moser, Sonia Mathey. Messieurs Michel Bardelloni, Michel Fontana, Steve Gasser, François Maendly.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret :

Bulletins délivrés : 47
 Bulletins rentrés : 47
 Bulletins blancs : 0
 Bulletins nuls : 0
 Bulletins valables : 47
 Majorité absolue : 24

Sont élus : Mesdames Anne-France Bischoff, Laurence Derungs, Sonia Mathey, Patricia Klemke-Moser; Messieurs Michel Bardelloni, Steve Gasser, François Maendly.

Election de la commission communale de recours en matière d'impôts communaux

Se présentent : Mesdames Carine Haueter, Sandra Muller. Messieurs Massimo Di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Luc Giezendanner, Patrick Meylan.
 Le Conseil accepte l'élection tacite, les membres sont élus.

Election de la commission d'urbanisme

Se présentent : Mesdames Laurence Derungs, Rossana Heughebaert, Mégane Jermini, Delfina Orellana. Laurence Sanson, Maryline Sordet. Messieurs Guy Berthet, Charles Capré, Luc Giezendanner, Kevin Mathey.

Il est procédé à l'élection à bulletin secret :

Bulletins délivrés : 47
 Bulletins blancs : 0
 Bulletins nuls : 0
 Bulletins valables : 47
 Majorité absolue : 24

Sont élus : Mesdames Laurence Derungs, Mégane Jermini, Delfina Orellana, Maryline Sordet. Messieurs Charles Capré, Luc Giezendanner, Kevin Mathey.

Election de la commission des pétitions

Se présentent : Mesdames Alessandra Ducret, Gerta Neubauer Van Herle. Messieurs Massimo Di Santolo, Yves Furer, Antoine Galland, Adrien Gloor, Fabio Riva.
 Le Conseil accepte l'élection tacite, les membres sont élus.

6. Nomination d'un délégué à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

Se présente : Monsieur Michel Borboen.

Monsieur Michel Borboen est élu tacitement.

7. Nomination d'une commission ad hoc devant rapporter sur le préavis

"Autorisation générale de plaider"

"Autorisation d'aliénations et acquisitions"

Se présentent : Madame Carine Haueter. Messieurs Yves Furer, Luc Giezendanner, Gaspard Guillemain, Philippe Pohier
 Les membres sont élus tacitement.

La cérémonie d'installation des autorités communales est levée à 18h45.

Le Président, Philippe Frey

La secrétaire, Anne Guillin

